

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00009 Numéro SIREN : 892 547 175 Nom ou dénomination : 7M AVENIR

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2023 sous le numéro de dépôt 6348



Droit des sociétés

En partenariat avec

SCP Raoul GOTTLICH
et Patrick LAFFON
Société d'Avocats
à la Cour

Activités dominantes

Conseil et rédaction
d'actes en :
Droit des sociétés
civiles et commerciales
Baux et fonds
de commerce
Droit du travail

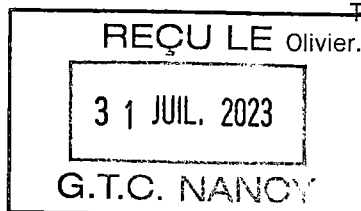
Olivier BENOIT

Avocat spécialiste
en Droit des Sociétés

14, rue Raymond Poincaré - 54000 NANCY

Tél. 03.83.27.32.32

Olivier.benoit.avocat@gmail.com



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Rue du Général Fabvier
BP 30108
54003 NANCY CEDEX

NANCY, le 27 juillet 2023

Dossier : 7M AVENIR - Approbation des comptes 31.12.22
N/REF : 23.12447 OBE/VBE
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

-les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
-- la proposition d'affectation du résultat soumis à l'assemblée et la résolution d'affectation votée.

Vous trouverez aussi un chèque de 45,02 euros à votre ordre pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.


Olivier BENOIT
Avocat

7M AVENIR

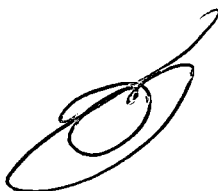
Exercice clos le 31/12/2022

7M AVENIR

**2 ROUTE DE ROSIERES
54290 VELLE-SUR-MOSELLE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Pour copie certifiée conforme
le Président



SADEC AKELYS

AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SELAS SADEC AKELYS 11 avenue de Boufflers 54000 NANCY

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France

Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10

Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07

SELAS au capital de 4 000 000 Euros - RCS Paris B 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 41 351 461 694

Bilan et Compte de Résultat

7M AVENIR

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (13 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières	800 000,00		800 000,00	50,52	800 000,00	91,51
ACTIF IMMOBILISÉ	800 000,00		800 000,00	50,52	800 000,00	91,51
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	149 881,06		149 881,06	15,03	70 908,14	8,14
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	43 720,63		43 720,63	4,40	476,20	0,05
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	193 601,69		193 601,69	19,48	71 384,34	8,19
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	993 601,69		993 601,69	100,00	871 384,34	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (13 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 800 000,00)	800 000,00	50,52	800 000,00	91,51
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	3 530,00	0,36		
Réserves réglementées				
Autres réserves	53,54	0,01		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	187 446,15	18,87	70 583,54	8,10
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	991 029,69	99,74	870 583,54	99,91
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 560,00	0,16	800,80	0,09
Autres dettes	1 012,00	0,10		
Produits constatés d'avance				
DETTES	2 572,00	0,26	800,80	0,09
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	993 601,69	100,00	871 384,34	100,00

7M AVENIR

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (13 mois)		Variation absolue (12 / 13)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises Production vendue biens Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets									
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation reçues Autres produits									
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.									
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approv.) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunérations du personnel Charges sociales Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Autres charges			2 791,87		5 567,25		-2 776	-49,65	
Total des charges d'exploitation			2 791,87		5 567,25		-2 776	-49,65	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 791,87		-5 567,25		2 776	49,67	
Produits financiers Produits exceptionnels Charges financières Charges exceptionnelles			191 897,92		76 150,79		115 747	162,00	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			188 458,15		70 583,54		117 875	167,00	
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices			1 012,00				1 012	N/S	
Total des Produits			191 897,92		76 150,79		115 747	162,00	
Total des Charges			4 451,77		5 567,25		-1 116	-20,04	
RÉSULTAT NET			187 446,15 Bénéfice		70 583,54 Bénéfice		116 863	165,57	
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

7M AVENIR**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 13 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 993 601,69 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 187 446,15 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

7M AVENIR

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif Immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 800 000,00 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	800 000,00			800 000,00
TOTAL	800 000,00			800 000,00

3.2 - Etat des créances = 149 881,06 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	149 881,06	149 881,06	
TOTAL	149 881,06	149 881,06	

7M AVENIR

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 800 000,00 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	8000	100,00	800 000,00
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	8000	100,00	800 000,00

4.2 - Etat des dettes = 2 572,00 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 560,00	1 560,00		
Dettes fiscales & sociales	1 012,00	1 012,00		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 572,00	2 572,00		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 332,00 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 332,00
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 332,00

7M AVENIR**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

7M AVENIR**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

7M AVENIR**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 1 332,00 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 332
Frs - fact* non parvenues(408100)	1 332
TOTAL	1 332

7M AVENIR
Société par actions simplifiée
au capital de 800 000 euros
Siège social : 2, route de Rosières,
54290 VELLE-SUR-MOSELLE
892 547 175 RCS NANCY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 08 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 187 446,15 euros de la manière suivante :

A la réserve légale	9 373,00 euros
---------------------	----------------

A titre de dividende global à l'associé unique	130 000,00 euros
Soit 16,25 euros par action	

Le solde, soit	48 073,15 euros
----------------	-----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 48 126,69 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} juillet 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 67 000,00 euros, soit 8,38 euros par titre (dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 67 000,00 euros)

Certifié conforme
Le Président

